

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le 25 mars,
Le Conseil Municipal de la Commune de L'HORME, dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur Julien VASSAL, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal :
Le 12 mars

Nombre de Conseillers	
En exercice	21
Présents	18
Votants	18

Délibération : 2024/16

Finances/délibération : Vote du
Budget primitif 2024 – Budget
principal



Présents : VASSAL Julien, HOSPITAL Angélique, PATTÉ Raphaël,
DESPINASSE Lucille, DUGOUGEAT Céline, BERNOU Philippe,
NUNEZ Dominique, BECH Françoise, LOUSSERT Emilie, CHAPUIS
Laurent, VINCENT Pierre, SAILLIER Cindy, DECHAZERON Myriam,
CHARVIEUX Sandra, ROSIER Franck, LLAVORI Rémy, MATHEVON
Marilyne, PAYRE Damien.

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : MORRELLON Yoann, HAMMACHE Nordine, MILHE
Alexandre.

Secrétaire de séance : VINCENT Pierre

Monsieur le Maire rappelle/expose :

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal 2023/91 du 18 décembre 2023
portant autorisation spéciale d'exécution du budget 2024,

Vu la délibération du Conseil Municipal 2024/12 du 12 février 2024 relative
au débat d'orientations budgétaires 2024,

Vu la délibération du Conseil Municipal 2024/13 du 25 mars 2024
approuvant le compte administratif en conformité avec le compte de gestion
et décidant l'affectation des résultats de 2023 au budget 2024

Considérant les orientations, projets et ressources communaux présentés ci-
après par Monsieur le Maire, à savoir :

- Le budget 2024 s'inscrit toujours dans une nécessaire maîtrise des
dépenses de fonctionnement et optimisation des recettes ;
- Le budget 2024 inclut, la poursuite et/ou finalisation d'opérations
majeures, de nouvelles opérations, à savoir :
 - o Finalisation de l'aménagement de la « place du village » -
l'Eco-Quartier « Berges du Gier »,
 - o Poursuite de l'opération « Cœur de Ville » (maîtrise foncière
et demande Fonds Vert sur ilot Ouest),
 - o La poursuite de la création du pôle « AJE »,
 - o Le PPI Voirie et les subventions d'équipement versées au
SIEL (actions sur éclairage public),
 - o Le Plan vélo métropolitain,
 - o Réalisation de la tranche 2 de la modernisation et du
redéploiement du parc de vidéoprotection, et définition
/programmation de la phase 3,

- Finalisation de la réfection City-stade (RAR),
 - Un programme global « Cimetière » (Jardin du souvenir, columbarium, mise en sécurité caveaux dégradés, réaménagement du carré des indigents/champ commun...)
 - Investissement sur le matériel/véhicules électriques,
 - Diagnostics/Etudes énergétiques sur les bâtiments publics,
 - Maîtrise foncière (veille active).
- Le besoin de financement de la section d'investissement 2024 s'élèverait à 4 991 276 € et serait notamment couvert par :
- Une affectation partielle du résultat de fonctionnement 2023 pour : 700 000 €
 - Les dotations aux amortissements pour : 365 000 €
 - Des cessions d'immobilisations pour : 49 662 €
 - FCTVA et Taxe aménagement pour : 213 441 €
 - Les subventions d'investissement attendues pour : 1 484 861 €
 - Immobilisations corporelles : 475 000 €
 - Un autofinancement prévisionnel 2024 pour : 651 799 €

Monsieur le Maire propose le budget primitif de la Commune, exercice 2024 :

- La section d'investissement est proposée en équilibre en dépenses et en recettes prévisionnelles pour : 4 991 276 € sachant que les restes à réaliser 2023 sont inscrits au budget primitif 2024 ;
- La section de fonctionnement est proposée en équilibre en dépenses et en recettes prévisionnelles pour : 5 804 828 €.

☛ **L'assemblée délibérante décide à l'unanimité d'approuver :**

- le budget primitif de l'exercice 2024 proposé par Monsieur le Maire et voté :
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec présentation des opérations listées,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

L'HORME, le 26 mars 2024

Le Maire

Le Secrétaire

J. VASSAL

P. VINCENT

